

Travaux bruyants appartement du dessus

Par magaliewolf, le 03/04/2013 à 14:26

Bonjour, je loue un appartement (dis hlm) et comme le bayeur vend il fait des travaux, dans l'appartement du dessus pour retirer l'amiante. il y a donc des marteaux piqueurs toute la journée, et la nuit des extracteurs d'air, ce qui cause une grande nuisance sonore nous n'avons pas pu dormir depuis 2 jours. j'ai appelé le responsable qui m'a dit on est obligé de faire ces travaux, c'est comme ça, faut supporter le bruit. bien sur aucune solution, pas de proposition d'un logement de dépannage en attendant la fin des travaux, j'ai 2 enfants dont un qui va a l'école, ce qui pose de gros problèmes quand a leur sommeil (sans compter le notre). quand j'ai parlé d'une baisse de loyer pour la gêne occassioné on m'a fait comprendre que je pouvais toujours rever. n'est il pas obligé de nous garantir la jouissance paisible de l'appartement? merci de vos réponses

Par kataga, le 04/04/2013 à 09:32

bonjour,

- 1) chiffrer votre préjudice
- 2) demander une conciliation devant le juge de proximité
- 3) revenir nous voir ensuite